

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 24 Mai 1951.-

N° 1138/Just.

Objet:
Café saisi.-

Monsieur le Substitut,

ASTRIDA



35

Comme suite à votre lettre n° 766/RMP 823/S du 7/4/51,
j'ai l'honneur de vous faire savoir que les 4.590 Kgs de café
ont été saisis à Usumbura et non à Astrida.-

Ce produit se trouve donc dans les magasins de l'OCIRU.-

L'Officier de Police Judiciaire,
CH.LEES,

Monsieur le Substitut du Procureur
du Roi

à

KIGALI.-